

# Information à la population

Vexin-sur-Epte

La délibération d'approbation du PLU de la commune déléguée d'Écos examinée lors du conseil municipal du mois de février 2019 a fait l'objet d'une modification marginale de contenu demandée par les services de la Préfecture. La commune procède donc au renouvellement de la formalité d'affichage. L'insertion dans la presse ainsi que la transmission du dossier à la préfecture ont été effectués.

Le maire  
Michel Jouyet

